

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00449

PROGRAMMATION FRENCH TECH SAINT-ETIENNE - PARTENARIAT AVEC LE CENTRE JACQUES CARTIER

Le Bureau communautaire a été convoqué le 10 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 45

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 46

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Gérard MANET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. Marc CHAVANNE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Yves LECOCCQ

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 29 novembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161012-D20160044910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161129

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

PROGRAMMATION FRENCH TECH SAINT-ETIENNE - PARTENARIAT AVEC LE CENTRE JACQUES CARTIER

Le Centre Jacques Cartier a pour objectif principal d'intensifier les échanges culturels et économiques et de promouvoir les activités d'enseignement et de recherche entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Canada dont Le Québec. Il s'ouvre de plus en plus à une collaboration internationale élargie impliquant notamment la plupart des pays européens et les grandes régions francophones.

Le Centre Jacques Cartier est par ailleurs partenaire du hub French Tech de Montréal, Bleu Blanc Tech, tout comme French Tech Saint-Etienne.

PARTENARIAT

Dans le cadre de la labélisation Frenchtech, il apparaît pertinent de mettre en place un partenariat Innovation entre le Centre Jacques Cartier et Saint-Etienne Métropole. Ainsi, le Centre Jacques Cartier propose d'organiser pour le compte de Saint-Etienne Métropole au sein de la programmation Frenchtech, deux Master Class qui constitueront en des interventions d'experts sous formes de séminaires pour les startups. Une Master Class différente sera organisée dans chaque pays.

Afin de mener à bien cette mission, le Centre Jacques Cartier s'engage à mettre à disposition du territoire stéphanois ses compétences techniques et événementielles au service de l'écosystème local. En 2016, La Master Class portera sur les 2 thématiques suivantes et aura lieu à Saint-Etienne :

- Financement des start-up et du numérique par Monsieur Sylvain Carles, Président de Founder Fuel ;
- Un modèle d'incubation des start-up par Madame Isabelle Couture, directrice d'Innocité Montréal ;

Saint-Etienne Métropole assurera la gestion technique, l'animation et la promotion de l'évènement au sein du réseau French Tech. Le Centre Jacques Cartier prendra en charge les conférenciers québécois invités.

En 2017, la Master Class portera sur les 2 thématiques suivantes au Canada :

- French Tech Saint-Etienne : quelle offre pour le Québec ?
- L'expérience utilisateur (démarche design de services)

Le Centre Jacques Cartier assurera la gestion technique, l'animation et la promotion de l'évènement au sein de son réseau. Saint-Etienne Métropole prendra en charge les conférenciers stéphanois invités.

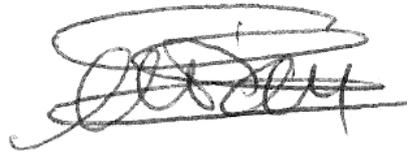
Dans ce contexte, Saint-Etienne Métropole a été sollicitée par la Fondation Centre Jacques Cartier pour une subvention d'un montant de 20 000 € au titre de l'exercice 2016, dans le cadre d'un partenariat triennal intégré à la programmation Frenchtech.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue une subvention de 20 000 € au titre de l'exercice 2016 à la Fondation du Centre Jacques Cartier dans le cadre d'un partenariat triennal intégré à la programmation Frenchtech ;**
- **approuve le projet de convention triennale type de financement ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions de financement relatives à ces projets et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de ces affaires ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2016 sur le compte INUM 65738.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU